

2016

PRINCIPALES CONDITIONS
TARIFAIRES
APPLICABLES AUX
PROFESSIONNELS
AUX PME ET AUX
ASSOCIATIONS



Île de
France

EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2016

www.ca-paris.fr



UNE RELATION FONDÉE SUR LA TRANSPARENCE EST LE GAGE DE VOTRE CONFIANCE

Au 1^{er} janvier 2016, les conditions tarifaires du Crédit Agricole d'Ile-de-France appliquées aux professionnels, petites et moyennes entreprises et aux associations évoluent.

Aussi, vous trouverez dans cette brochure les principaux tarifs de nos produits et services. Afin de vous faciliter la lecture de ce document, nous avons aménagé des rubriques autour de grands thèmes de la banque et créé un sommaire général.

Nous avons également repris les repères visuels suivants :

 Service disponible sur notre site Internet www.ca-paris.fr ⁽⁷⁾.

 Produit ou Service gratuit pour les Associations.

BON À SAVOIR Information utile pour une bonne utilisation de nos produits ou services.

Ces conditions tarifaires sont disponibles dans toutes les agences du Crédit Agricole d'Ile-de-France. Vous pouvez également les consulter sur le site Internet www.ca-paris.fr ⁽⁷⁾, le site mobile m.ca-paris.fr ⁽⁷⁾ et l'application mobile Ma Banque. Vous disposez ainsi de moyens de contact et d'un accès à l'information 24h/24.

Votre agence et/ou votre Conseiller reste votre interlocuteur privilégié.



Ce document existe aussi pour les Particuliers et pour les Entreprises. N'hésitez pas à les demander.

SOMMAIRE

4 Banque au quotidien

- Compte courant
- Offres groupées de services
- Relevés de compte

6 Banque à distance

- Crédit Agricole En Ligne (CAEL)
- Échanges de Données Informatisées (EDI)

7 Monétique

- Cartes bancaires
- Oppositions
- Retraits d'espèces
- Paiements par carte
- Terminaux de Paiements Électroniques (TPE)

8 Moyens de paiement

- Chèques
- Virements SEPA émis
- Virements émis vers un compte en France
- Virements SEPA reçus
- Prélèvements

10 Opérations internationales

- Moyens de paiements – Encaissements/Export
- Moyens de paiements – Paiements/Import
- Crédits documentaires
- Change
- Change manuel
- Divers

12 Titres

- Opérations de bourse
- Droits de garde

13 Besoins de trésorerie et financement de vos projets

13 Portefeuille commercial

- Encaissements
- Paiements

14 Incidents de fonctionnement de compte

BANQUE AU QUOTIDIEN

Compte courant

Ouverture de compte	Gratuit
Frais de clôture de compte	178,50 €
Délivrance d'un relevé ou d'un avis d'opéré pour toute opération effectuée en agence du Crédit Agricole d'Ile-de-France	Gratuit
Commission annuelle de tenue de dossier administratif Entreprise Individuelle	60 €
 Commission annuelle de tenue de dossier administratif Personne Morale	75 €
Service bancaire de base ⁽¹⁾	Gratuit
Forfait pour attestation Commissaire aux comptes	158,50 €/attestation
Réédition de document lié à la gestion et au suivi des comptes postérieur au 14/11/2007 (hors chèque et virement Swift, hors crédit)	14,60 €/document
Forfait pour recherche de tout document antérieur au 14/11/2007 (hors chèque, hors crédit, hors opérations internationales)	34,75 €/document
Pour toute demande de document ou de recherche dont le coût total est supérieur à 50 €, un devis préalable sera établi.	
Changement d'adresse non signalé avec retour de courrier	19,16 €/an
Recherche d'extrait K-bis	33,40 €/document
Récapitulatif annuel des frais bancaires ⁽²⁾	Gratuit
Commission de mouvement professionnels (prélevée trimestriellement)	Standard 0,15 % des mouvements débiteurs
- Mini.	5 €/mois
Commission du plus fort découvert plafonnée à la moitié des intérêts débiteurs	0,06 %/trimestre
- Mini.	8,36 €/mois
Attestation juridique ou fiscale	74,15 €/attestation
Lettre de notoriété	61,80 €/lettre
Taux de dépassement au-delà du découvert autorisé ⁽⁴⁾	Nous consulter
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement SécuriCOMPTE Professionnel	8,10 €/mois

Offres groupées de services⁽⁵⁾

Compte À Composer Pro

Cotisation mensuelle selon les flux annuels confiés **De 34 € à 72 €/mois**

Offres plus commercialisées

Comptes Services Essentiel, Essentiel + et Compte Service Pro

Compte Service Essentiel	46 €/mois
Compte Service Essentiel +	49 €/mois
Option des Comptes Services Essentiel ou Essentiel +	2 €/option/mois
Compte Service Pro (OCDI : ouverture de crédit à durée indéterminée)	49 € et 62 € avec option OCDI/mois

Relevés de compte

Relevé de compte	Papier	 Électronique (e-Documents)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Périodicité mensuelle ▪ Périodicité à la quinzaine⁽⁶⁾ ▪ Périodicité décadaire⁽⁶⁾ ▪ Envoi systématique après mouvement (prélevé mensuellement) 	Gratuit 1 €/mois 2 €/mois 0,78 €/envoi	Gratuit 0,49 €/mois 0,97 €/mois 0,38 €/envoi
Réédition de relevé de compte (compte courant, titres,...) postérieur au 14/11/2007		6,95 €/relevé

Tenue de compte

 Frais de tenue de compte	55€ à 105 €/trimestre
Frais de tenue de compte inactif (sans mouvement depuis 13 mois)	45,90 €/an

BANQUE À DISTANCE

► Crédit Agricole En Ligne ⁽⁷⁾ @ A

CAEL Vision Pro	
▪ Consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel	Gratuit
CAEL Vision+ Pro	
▪ Vision Pro avec en plus virements externes au périmètre professionnel, consultation des effets	9,50 €
CAEL Action Pro Abo	
▪ CAEL Vision+ Pro avec en plus gestion des effets et bourse	17,90 €/mois
@ CAEL Vision+ Pro et Action Pro Abo pour toute souscription d'un contrat EDI	Gratuit

► Échanges de Données Informatisées (EDI) ⁽⁸⁾

Internet EDIWEB	
▪ Droits d'accès, mise à disposition du relevé journalier d'opérations et transmission de fichier d'ordre	18,75 € à 45,50 €/mois
▪ Échange sens banque/client (relevé de compte)	0,05 €/ligne
▪ Échange sens client/banque	Gratuit
▪ Option gestion des mandats prélèvements SEPA	Nous consulter
▪ Par service supplémentaire	13,20 € à 34,20 €/mois
SWIFTNET	
▪ Forfait	120 €/mois
▪ Échange sens banque/client	0,05 €/ligne
EBICS T	
▪ Abonnement de base	45,50 €/mois
▪ Échange sens banque/client (relevé de compte)	0,05 €/ligne
▪ Échange sens client/banque	Gratuit
▪ Par service supplémentaire	13,50 € à 45 €/mois
EBICS TS	
▪ Abonnement de base	45,50 €
▪ Échange sens banque/client (relevé de compte)	0,05 €/ligne
▪ Échange sens client/banque	Gratuit
▪ Par service supplémentaire	45 €/mois
Alerte Intraday 1 module (domestique ou international)	34,35 €/mois
Alerte Intraday 2 modules (domestique ou international)	57,25 €/mois
Certificat de signature électronique	Nous consulter

MONÉTIQUE

► Cartes bancaires ⁽⁹⁾

Cotisation carte BusinessCard MasterCard	63 €/an
Cotisation carte BusinessExecutive MasterCard	136 €/an
Cotisation autres cartes bancaires	Nous consulter
Rédition code confidentiel	7,30 €
Commande de carte en urgence	10,80 €

► Oppositions

Par le client	14,90 €
Par la banque pour usage abusif	31,60 €

► Retraits d'espèces

Dans les pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.) avec euro : ^{(10) (17)}	
▪ aux distributeurs automatiques de billets Crédit Agricole	Gratuit
▪ aux distributeurs automatiques de billets autres banques	Gratuit
- BusinessCard Executive Mastercard, Gold, Visa Premier	Gratuit
- Autres cartes à partir du 6 ^e retrait par mois, si détention Compte Service Essentiel ou Essentiel + ou CAC Pro	1 €/retrait
- Autres cartes à partir du 4 ^e retrait par mois	1 €/retrait
Dans les pays de l'Espace Economique Européen (E.E.E.) hors euro et dans les pays hors E.E.E. : ^{(11) (17)}	
▪ aux distributeurs automatiques de billets	3,25 € + 2 % /opération effectuée

► Paiements par carte

Dans les pays de l'Espace Économique Européen l'E.E.E. avec euro : ^{(3) (17)}	
	Gratuit
Dans les pays de l'Espace Economique Européen (E.E.E.) hors euro et dans les pays hors E.E.E. : ^{(11) (17)}	
- Commission sur opérations effectuées avec BusinessCard Executive MasterCard, Visa Premier	2 %/opération effectuée
- Mini	1 €
- Commission sur opérations effectuées avec BusinessCard Mastercard, Visa	2,5 %/opération effectuée
- Mini	1 €

► Terminaux de Paiements Électroniques (TPE)

Location de TPE fixe ou portable, Smart TPE éditeur lecteur de chèques	Nous consulter
Frais de résiliation de contrat TPE avant échéance prévue au contrat	Nous consulter
Frais d'impayés carte sur vente à distance	21,05 €
Envoi relevé hebdomadaire de télécollecte	34,70 €/an

MOYENS DE PAIEMENT

► Chèques

Remise de chèque - Date de valeur ⁽¹³⁾ : 1 jour ouvré après la date de l'opération si celle-ci intervient un jour ouvré ⁽⁴⁰⁾	Gratuit
Paiement d'un chèque remis à l'ordre d'un tiers, hors interdiction bancaire - Date de valeur: le jour de présentation ⁽¹³⁾	Gratuit
Chéquier renouvelé automatiquement remis à l'agence	Gratuit
Délivrance de chéquier non barré et endossable (hors droit de timbre)	Gratuit
Frais d'envoi chéquier en courrier suivi	3 € + frais postaux
Chèque de banque ⁽¹⁴⁾	9,15 €
Chèque non-standard - Traitement spécifique de chèque hors norme interbancaire	9,80 €
Émission d'un chèque sur compte clos	9,80 €
Copie de chèque émis ou remis à l'encaissement ≤ 6 mois	5,70 €/chèque
Copie de chèque émis ou remis à l'encaissement > 6 mois ou chèque au paiement	15,15 €/chèque

Pour toute demande de document ou de recherche dont le coût total est supérieur à **50 €**, un devis préalable sera établi.

► Virements SEPA ⁽¹⁶⁾ émis

Virement libellé en euros non urgent émis vers un pays de l'E.E.E. soumis au règlement CE n°924/2009 et Monaco (Zone SEPA sauf Suisse) ^{(17) (41) (43)}.

Virement occasionnel	
▪ par liste papier	12,65 €
- traitement à l'unité papier:	
- vers un compte hors Caisses Régionales de Crédit Agricole et hors LCL	3,50 €
- vers un compte détenu au LCL et dans les Caisses Régionales de Crédit Agricole (hors Crédit Agricole d'Ile-de-France)	2,85 €
- vers un compte détenu au Crédit Agricole d'Ile-de-France	Gratuit
▪ par fichier télétransmis ⁽¹⁸⁾	Gratuit
- traitement à l'unité par virement télétransmis ou émis par internet ⁽¹²⁾	
- vers un compte hors Crédit Agricole d'Ile-de-France	0,24 €
- vers un compte détenu au Crédit Agricole d'Ile-de-France	Gratuit
Virement permanent	
- vers un compte détenu au LCL et dans les Caisses Régionales de Crédit Agricole (y compris Crédit Agricole d'Ile-de-France)	Gratuit
- vers un compte hors Caisses Régionales de Crédit Agricole et hors LCL ⁽¹⁵⁾	0,92 €

► Virements émis vers un compte en France

Virement de trésorerie:	
▪ télétransmis ⁽¹⁸⁾	5,45 €
▪ papier	19,70 €
Facture Acceptée à Échéance (FAE):	
▪ Commission unitaire	0,24 €/virement
▪ Frais d'envoi	
- par Internet ou télétransmis	0,10 €
- papier	0,57 €

► Virements SEPA ⁽¹⁶⁾ reçus

Virements libellés en Euros reçus d'un pays de l'E.E.E. soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco ^{(17) (41) (43)}

Gratuit

► Prélèvements SEPA en Euros ⁽¹⁶⁾ émis

Domiciliation des prélèvements SEPA

Gratuit

Prélèvements SEPA télétransmis à l'encaissement:

▪ par fichier transmis ⁽¹⁸⁾	Gratuit
▪ traitement à l'unité:	
- par prélèvement CORE ⁽²⁰⁾	0,43 €
- par prélèvement D-1 ⁽²¹⁾	0,63 €
- par prélèvement B2B	0,55 €

Pack Prélèvement SEPA

Nous consulter

Gestion des Identifiants Créanciers SEPA (ICS):

- demande d'ICS à la Banque de France **30 €**

Rejet technique et impayé prélèvements SEPA émis ⁽⁴¹⁾ **17,45 €**

► Prélèvements SEPA en euros ⁽¹⁶⁾ reçus

Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA B2B **8 €**

Représentation automatique des impayés prélèvements CORE **Nous consulter**

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

► Moyens de paiements – Encaissements/Export

Virements internationaux reçus

Virements en devises ou libellés en Euros reçus d'un pays hors pays de l'E.E.E. soumis au règlement CE n°924/2009 dont Suisse et hors Monaco ^{(17) (43)}		18 €⁽⁴⁴⁾
Remise de chèques payables sur l'étranger:		
▪ remise "sauf bonne fin" (en euros ou en devises):	0,10 % par chèque	
- Mini. ⁽⁴⁵⁾		18,70 €
- Maxi.		120 €
▪ remise "crédit après encaissement"	0,10 % par chèque	
- Mini.		19,50 €
- Maxi.		120 €
Effet libre:		
▪ exportation	0,10 % par effet	
- Mini.		18,80 €
- Maxi.		120 €
Encaissement documentaire:		
▪ exportation	0,20 % par effet	
- Mini.		47,40 €
- Maxi.		247 €
Frais d'impayé sur chèque ou effet remis		41,20 €

► Moyens de paiements – Paiements/Import

Virements internationaux émis

Virements en devises ou libellés en Euros émis vers un pays hors pays de l'E.E.E. soumis au règlement CE n°924/2009 dont Suisse et hors Monaco ou libellés en euros vers un pays de l'E.E.E. avec valeur jour ^{(17) (24) (43)}		
▪ option frais "SHARE" (seuls les frais du Crédit Agricole d'Ile-de-France sont à la charge du donneur d'ordre)	0,10 %	
- Mini.		18,50 €
▪ option frais "OUR" (tous les frais, y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre) ⁽²⁵⁾	0,10 %	
- Mini.		18,50 €
+ majoration des frais de		20,60 €
Emission de chèques	0,10 %	
- Mini.		27,45 €
Effet libre:		
▪ importation	0,15 % par effet	
- Mini.		42,95 €
- Maxi.		284,80 €
Encaissement documentaire:		
▪ importation	0,20 % par effet	
- Mini.		80,70 €
- Maxi.		779,20 €

► Crédits documentaires

▪ Crédit documentaire – Import		
- commission d'ouverture		0,25 %/trimestre indivisible
- Mini.		111 €
- commission de modification de durée et/ou montant		Idem
- autres cas de modification		commission d'ouverture
- commission de levée de documents		83,40 €
- Mini.		0,125 %
- commission d'acceptation		93,70 €
▪ Crédit documentaire – Export		
- commission de notification		0,10 %
- Mini.		99 €
- commission de confirmation		Nous consulter
- commission de modification de durée et/ou montant:		Nous consulter
- crédit documentaire confirmé		87 €
- crédit documentaire non confirmé		87 €
- autres cas de modification		0,15 %
- commission de levée de document ou de négociation		135 €
- Mini.		69 €
- si documents irréguliers		À partir de 0,125 %/mois
- commission d'acceptation		

Aux conditions ci-dessus, doivent être ajoutés les frais de port et de transmission (frais de Swift) ⁽²⁶⁾ ainsi que les éventuels frais demandés par les banques étrangères.

► Change

Opération de couverture du risque de change (hors commission de change)		56,65 €
Commission de change: toutes les négociations de devises supportent une commission de change de 0,05 %⁽²⁴⁾ , avec un minimum de		19 €

► Change manuel

Achat et vente de billets de banque étrangers: suivant cours du change indiqué en agences + commission fixe de		3,50 €
Chèque de voyage		
▪ Revente en euros		Gratuit
▪ Revente en autres devises		Suivant cours du change indiqué en agences + 1,30 %
- Mini.		3,50 %

► Divers

Frais de tenue de compte en devises:		
▪ une seule devise		28,50 €/mois
▪ multi-devises		35,71 €/mois
Copie de virement Swift:		
≤ 6 mois		12,60 €/copie
> 6 mois		29,90 €/copie

Pour toute demande de copie dont le coût total est supérieur à **50 €**, un devis préalable sera établi.

Frais de recherches et d'investigations (demande de sort, recherche de fonds,...)		34 €
---	--	-------------

TITRES

Opérations de bourse

Encaissement des coupons **Gratuit**

Amortissements d'emprunts **Gratuit**

Frais de courtage et commission de placement (hors frais de marché)

	Ordre passé par l'agence ⁽²⁸⁾	Ordre passé par plateforme bourse (tél. 0800117575) ⁽²⁹⁾	Ordre passé par InvestStore Initial 	Ordre passé par InvestStore Intégral (service destiné aux investisseurs actifs) 
Sur Bourse française (actions, obligations, CCI ⁽²⁷⁾ , bons)	2 € + 1,39 %	1,29 %	0,69 %	Ordre < ou égal à 1 100 € = 0,825 € Ordre > 1 100 € = 0,09 %
- Mini.	12,70 €	6,25 €	6,25 €	
Sur Bourse étrangère ⁽³¹⁾	2 € + 1,60 %	1,50 %	1 %	0,55 %
- Mini.	17,90 €	13,30 €	13,30 €	13,30 €
Souscription OPC hors Crédit Agricole + frais émetteur	22,20 € + frais émetteur			
Commission de Service de Règlement Différé (SRD) ^{(32) (33)}	0,0204 %			
Transfert total ou partiel hors Crédit Agricole de compte-titres ⁽³³⁾	62,60 €/compte + 4,30 €/ligne			

Droits de garde

BON À SAVOIR

Les droits de garde sont prélevés sur le compte du client en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres comptabilisés au 31 décembre de l'année précédente :

- pendant la 1^{er} année civile de l'ouverture d'un compte-titres **Gratuit**
- portefeuilles constitués exclusivement de CCI du Crédit Agricole d'Ile-de-France **Gratuit**

Frais de tenue de compte-titres **8,35 €**

Droit fixe par ligne de titres français ⁽³⁴⁾ **2,50 €**

Droit fixe par ligne de titres étrangers **13,33 €**

Droit fixe par ligne des titres non cotés, en nominatif **8,35 €**

Commission proportionnelle à la valorisation du portefeuille (exonération OPC Crédit Agricole) ⁽³⁴⁾

- Commission majorée de 0,5 % sur les lignes métaux précieux :
- jusqu'à 10 000 € **0,301 %**
 - pour la partie comprise entre 10 001 et 30 000 € **0,251 %**
 - pour la partie comprise entre 30 001 et 75 000 € **0,151 %**
 - pour la partie comprise entre 75 001 et 150 000 € **0,100 %**
 - au-delà de 150 000 € **0,0502 %**
 - minimum de perception **20,90 €**

BESOINS DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT DE VOS PROJETS

Crédits ⁽⁴⁶⁾	Nous consulter
Frais d'étude de dossier	1 %
▪ Si montant ≤ 20 000 €	175 €
Commission d'engagement	1 % du plafond de l'OCCC ou OCDI
OCCC : Ouverture de Crédit en Compte Courant	
OCDI : Ouverture de Crédit à Durée Indéterminée	
Forfait de réédition des attestations annuelles des intérêts	34 €
Forfait de réédition du tableau d'amortissement	34 €
Forfait de prise de nantissement (Parts, Actions non cotées et Fonds de Commerce)	400 €/dossier
Édition de décompte de crédit	32 €
Attestations diverses pour le prêt	40 €
Mainlevée totale ou partielle de garantie avec ou sans remboursement anticipé du crédit	113,30 €
Frais d'information annuelle des cautions	49,75 €
Modification des conditions de crédit avec avenant - Mini.	0,50 % du capital restant dû 400 €
Frais de dossier pour la mise en place et le réexamen annuel de l'OCDI	à partir de 80 €
Délégation d'assurance externe	123,60 €/assuré
Frais de recherche sur crédit	36 €/ dossier

PORTEFEUILLE COMMERCIAL

Domiciliation des Lettres de Change Relevé (LCR) (date de valeur : jour de règlement) **Gratuit**

Encaissements

Effet papier transformé en LCR à l'unité ⁽³⁵⁾ **5,65 € + 12,65 €/remise**

LCR magnétique: **0,60 €/LCR**

▪ par fichier transmis ⁽¹⁸⁾ **Gratuit**

LCR ou effets revenants impayés **18,25 €**

Paiements

Date de valeur LCR à l'échéance **Date d'échéance**

Date de valeur LCR à vue ou échue **Jour de règlement en compensation**

Rejet de LCR pour défaut de provision **26 €**

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT DE COMPTE

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté (maximum 1 par jour et par titulaire)	9,38 €/lettre
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France) ⁽³⁶⁾ :	
▪ par chèque impayé d'un montant ≤ à 50 €	25,58 €
▪ par chèque impayé d'un montant > à 50 €	42,65 €
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec son Interdiction Bancaire (IB)	17,90 €
Déblocage de fonds sur un chèque de plus d'un an	6,81 €
Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision	6,40 €
Frais d'opposition par l'émetteur	
▪ sur chèque et prélèvement reçu	10,35 €
Frais par rejet de prélèvement pour défaut de provision (commission d'intervention incluse) ⁽³⁷⁾ :	
▪ par prélèvement d'un montant > 20 €	20 €
▪ par prélèvement d'un montant ≤ 20 €	Plafonné au montant du prélèvement rejeté
Commission d'intervention ⁽³⁸⁾	8 €/ opération
- Plafond de	32 €/ jour
- Plafond de	80 €/ mois
Frais d'enregistrement d'IB initiée par une autre banque	15,60 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	14 €
Ouverture de dossier pour traitement : saisie attribution ou conservatoire reçue, avis à tiers détenteur, opposition administrative ⁽³⁹⁾	81 €

- (1) Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5 du CMF et notamment l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, une carte de paiement à autorisation systématique, les virements/prélèvements, 2 chèques de banque par mois et la commission de mouvements professionnels.
- (2) Disposition non applicable aux personnes morales (hors associations).
- (3) Paiements par carte, en euros ou équivalent en devises suédoises, dans l'E.E.E.
- (4) Plafonné au taux de l'usure. Les taux d'usure sont, à votre disposition gratuitement en agence.
- (5) Les produits composant les Compte Service Pro, Compte Service Essentiel et Essentiel + ou Compte À Composer Professionnel peuvent être vendus séparément. Les Compte Service Pro, Compte Service Essentiel et Essentiel + ne sont plus commercialisés.
- (6) Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération.
- (7) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.
- (8) Coût de la transmission hors coût de traitement de l'opération.
- (9) Sous réserve d'acceptation de la banque.
- (10) Retraits en euros ou équivalent en devises suédoises, dans l'E.E.E.
- (11) Et dans l'E.E.E. avec une autre devise que euros et devises suédoises.
- (12) Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne - CAEL.
- (13) La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul d'intérêts débiteurs.
- (14) Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.
- (15) Frais prélevés à chaque virement.
- (16) La zone SEPA couvre les 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère.
- (17) L'Espace Économique Européen couvre les 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège), Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère.
- (18) Si Transmission Internet EDIWEB, SWIFTNET, EBICS T ou EBICS TS.
- (19) Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.
- (20) Échéance moins 5 jours ouvrés.
- (21) Échéance moins 3 jours ouvrés.
- (22) Virements automatisables avec l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de sa banque en euros ou équivalent en devises suédoises dans l'E.E.E.
- (23) Pour les ordres supérieurs à 150 €.
- (24) Jusqu'à 80 000 €, dégressif au-delà.
- (25) Option interdite pour les virements intra E.E.E. en euros ou en devises de l'E.E.E. depuis le 1^{er} novembre 2009.
- (26) Frais de port ou frais de Swift : Europe 11 €, Amérique du Nord 13 €, reste du monde 21 €. Frais de port ou frais de Swift sur crédits documentaires : Europe 18 €, reste du monde 35 €.
- (27) Certificats Coopératifs d'Investissement.
- (28) Aux heures d'ouvertures de votre agence.
- (29) Coût de la communication variable, selon les tarifs appliqués par votre opérateur, susceptible d'enregistrement. Du lundi au vendredi (jours ouvrés) de 8h30 à 18 heures.
- (30) Pourcentage applicable sur le montant brut de négociation contrevalorisé en euros, auquel il faudra ajouter le courtage de l'intermédiaire étranger et l'impôt de Bourse.
- (31) Ce taux s'applique sur les achats, les ventes et les reports, de la date d'exécution à la date de report ou à la date à laquelle les titres sont revendus. Minimum par opération : 2,51 €.
- (32) + frais du correspondant pour transfert entrée et sortie de titres étrangers.
- (33) Exonération pour les OPC Crédit Agricole : AMUNDI (hors filiales), Banque de Financement et de Trésorerie (BFT), CPR.
- (34) Date d'échéance + 2 jours ouvrés (minimum de 8 jours ouvrés après la remise).
- (35) Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.
- (36) En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.
- (37) Somme perçue à raison du dénouement d'une opération de paiement ayant entraîné une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement spécifique de la banque.
- (38) Dans la limite de 10 % du montant de l'acte pour les oppositions administratives.
- (39) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si votre agence est ouverte le samedi.
- (40) Suppression de l'obligation de fournir le BIC (Bank Identifier Code) à partir du 1^{er} février 2014 pour les SCT et SDD nationaux et à partir du 1^{er} février 2016 pour les SCT et SDD transfrontaliers.
- (41) La Suisse n'étant ni membre de l'E.E.E. ni soumise au règlement CE n°924/2009, le tarif appliqué est celui des virements internationaux
- (42) Frais réduits à 20 % pour les montants inférieurs à 90 €
- (43) Minimum réduit à 20 % pour les montants inférieurs à 93,50 €
- (44) Le TRCAM (taux de référence du Crédit Agricole) est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : TRCAM = 70 % TMCT + 3,79 % où le TMCT = 50 % Euribor mois + 10 % taux des appels d'offre de la BCE + 10 % taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30% taux des BTAN ans (Bons du Trésor à intérêts annuels).

POUR SUIVRE ET AGIR SUR VOS COMPTES 24H SUR 24



INTERNET

www.ca-paris.fr ⁽⁷⁾

Gérez vos comptes... et bien plus encore.

Accès avec abonnement.

EDIWEB

www.paris-ediweb.credit-agricole.fr.

Dans la plupart des agences, les automates sont bien plus que des guichets de retraits. Ils vous permettent d'effectuer toutes vos opérations courantes de 6 heures à 22 heures, 7 jours/7, dans L'Espace Libre-Service.



ESPACE LIBRE-SERVICE

De 6 heures à 22 heures, nos espaces restent ouverts à vos demandes.

Dans la plupart des agences, les automates sont bien plus que des guichets de retraits. Ils vous permettent d'effectuer toutes vos opérations courantes de 6 heures à 22 heures, 7 jours/7, dans L'Espace Libre-Service.

**Nos conseillers se tiennent à votre disposition
dans notre réseau d'agence ou par téléphone**
(appel non surtaxé).

Ce dépliant est mis à disposition de nos clients et du public dans l'ensemble de nos agences. Il contient les principales conditions tarifaires applicables, au jour de son édition, aux opérations bancaires réalisées par les professionnels, petites entreprises et associations. Ces informations sont également disponibles sur notre site Internet www.ca-paris.fr ⁽⁷⁾.

Nos conditions sont exprimées en euros HT.

Le Crédit Agricole est défini dans les présentes conditions tarifaires comme les Caisses régionales de Crédit Agricole.

CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole, société d'assurance mutuelle régie par le Code des Assurances, fonds d'établissement 400000 €, 65 rue la Boétie, 75008 Paris. SIREN 784 338 527. Code APE 660 E.

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France. Société Coopérative à capital variable. Établissement de crédit. Société de courtage d'assurances. Siège social : 26 quai de la Rapée 75012 Paris. 775 665 615 RCS Paris. Immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 008 015.

Édité par CA idf – 08/2015 – FCT0116PRO

Mise en application au 01/01/2016

Imp. -

Création et développement – 300dpi

